



LE SABOT

Le Journal des Professionnels des Courses Hippiques



[p2

Melbourne Cup (suite)
Sécurité :
toujours être vigilant



[p3

L'impact du prélèvement
à la source de l'impôt



[p4

Interview
Bertrand Clermont,
garçon de voyage

[édito...

Merci à tous !

Le Sabot existe grâce à vous. Cavaliers et lad-drivers, jeunes ou expérimentés, qui acceptent de venir passer une heure avec nous pour dire : « voilà le sujet qui m'intéresse », « voilà l'information dont nous avons besoin ». Grâce également à tous les professionnels des courses hippiques, du pistier à l'entraîneur, de l'apprenti au lad-driver, du garçon de voyage au jockey, qui acceptent de partager leurs expériences, leurs rêves, leur vie au travers des portraits. Grâce à vous tous, nous nous efforçons de réaliser un journal qui vous ressemble et qui répond à vos besoins. Aussi à tous ceux qui ont déjà fait la démarche, j'adresse un immense merci.

Aux autres, je propose de nous envoyer vos idées, vos demandes à l'adresse mail : communication@afasec.fr

Et à tous, je conseille d'aller vous inscrire sur www.afasec.fr pour pouvoir, bientôt, recevoir le journal directement par mail !

Didier BUDKA
Directeur de l'AFASEC

[Melbourne Cup : le jour où l'Australie s'arrête



Le 6 novembre prochain à 15h, une grande majorité des 24 millions d'Australiens seront devant un écran pour regarder la Lexus Melbourne Cup, un Groupe 1 à 3,8 millions d'euros, moment phare d'une semaine folle.

Une course internationale

Créé en 1861 sur l'hippodrome de Flemington à Melbourne, le Melbourne Cup Carnival se déroule désormais sur 4 jours. Chaque jour compte a minima une course de Groupe 1, ce qui fait de cette semaine, un moment exceptionnel pour les galopeurs d'Australie ou d'ailleurs ! La course phare, la Lexus Melbourne Cup est la course à handicap la plus primée, elle est donc internationale. Et d'autant plus depuis la victoire de l'irlandais Vintage Crop en 1993, En 2006, c'est un japonais Delta Blues qui s'est imposé. En 2010, le premier Français à

s'imposer sur la piste de Flemington est Americain, entraîné par Alain de Royer-Dupré monté par Gérald Mossé. Et avec une très belle victoire puisqu'il a passé la ligne trois longueurs avant ses concurrents ! Un exploit de même nature a marqué la seconde victoire française en 2011 de Dunaden, entraîné par Mikel Delzangles avec Christophe Lemaire comme jockey. Depuis, la course a toujours été gagnée par des européens sauf en 2015. Avec une dotation de 3,8 millions d'euros et la présence des meilleurs 3 ans internationaux, on comprend qu'elle soit devenue une course très prisée.

Quatre jours, 8 Groupes 1

Le Melbourne Cup Carnival débute cette année le 3 novembre pour s'achever le 10. Dans l'intervalle, en plus de la journée de la Melbourne Cup, trois journées sont consacrées aux courses.

A retenir

350 000 spectateurs
13 ans - l'âge du plus
jeune gagnant
157 ans de courses



ACTUALITÉS

[suite...]

La première journée de la AAMI Victoria Derby Day est considérée comme la journée des puristes : sur neuf courses, quatre sont des Groupes 1. Le AAMI Victoria Derby, course phare de cette journée, est considérée comme le classique pour les 3 ans. La deuxième et la plus fameuse des journées est le Lexus Melbourne Cup Day, organisée autour de la course mythique qu'est la Melbourne Cup. Le Kennedy Oaks Day, troisième journée de course, considérée comme la journée des femmes propose un Gr1 de 2500m pour les pouliches de 3 ans. Enfin le Stakes Day, dernière journée de ce Melbourne Cup Carnival comprend deux Gr1, l'un sur 2000m et l'autre sur 1200m.

Un évènement hors norme

Comme le raconte Joe McGroth qui est en charge des engagements au Victoria Racing Club, l'organisateur de la course : « It's literally a race that stops the nation ». It's not just a raceday but the Carnival is a huge, high-class, cultural event that engages the whole community. Everyone around Melbourne will stop and listen to the race wherever they are. Parties and barbecues are organized for a day of celebration. « There is really no event like it ». « C'est littéralement une course qui arrête le pays. Ce n'est pas seulement une journée de courses mais un immense évènement culturel très prisé qui engage toute la communauté. Chaque personne à Melbourne va s'arrêter pour écouter la course n'importe où qu'elle soit. Des fêtes et des barbecues sont organisés pour cette journée de célébration. Il n'y a vraiment pas d'autre évènement comme celui-ci ».

Une vraie fête nationale

Le Melbourne Cup Carnival est donc devenu un rite pour les Australiens. Un rite qui compte certains passages obligés.

Comme le Prix de Diane ou celui d'Ascot, la Melbourne Cup est un évènement où le chapeau et la mode sont à l'honneur. Chacun s'évertue à porter une tenue élégante. Un dress code s'impose aux membres du Victoria Racing Club, organisateur de l'évènement. Mais il est souvent suivi par les spectateurs. Ainsi noir et blanc sont de rigueur pour la première journée. Et à chaque jour correspond une fleur différente que les messieurs doivent porter à leur boutonnière. Depuis 1962, un concours d'élégance a même lieu sur le champ de course : le Myer Fashion on Fields. La remise des prix tous les ans lors du Kennedy Oaks Day est l'un des moments incontournables du Melbourne Cup Carnival. Avec près de 8 jours de festivités diverses, cet évènement est un investissement important pour la société des courses, soit un an de travail chaque année.

Un impact économique

Mais le jeu en vaut la chandelle ! Sur les 4 jours, près de 350 000 spectateurs vont fouler le sol de Flemington. Et ils boostent l'économie locale, comme le rappelle Joe McGroth : « In 2017, racegoers spent more than A\$33 million (US\$25 million) on more than 320 000 fashion items specifically to wear to the four days at Flemington, including 55 000 hats and fascinators, 48 000 dresses, 50 000 pairs of shoes, 18 000 handbags, 14 000 shirts and 15 000 suits ». « En 2017, les personnes venues aux courses ont dépensé plus de 33 millions de dollars australiens (20 millions d'euros) pour plus de 320 000 accessoires de mode à porter pour les quatre jours à Flemington, incluant 55 000 chapeaux et autres bibis, 48 000 robes, 50 000 paires de chaussures, 18 000 sacs à mains, 14 000 chemises et 15 000 costumes ».

Le dernier gagnant est une femme

Depuis 2011, la Melbourne Cup a été remportée par des européens, à l'exception de 2015 qui a vu une victoire australienne avec un cheval élevé en Nouvelle-Zélande. Et qui plus est par une femme : Michelle Payne. Celle-ci a non

[brèves...]

Formations

Chantilly

CCTROV (CAPTAV rénové) : 14 et 15 juin

Certificat d'aptitudes aux soins vétérinaires : 21 et 22 juin

Alimentation des équidés : 31 mai

Contact Christel DENEUX

03 44 62 41 81 / cdeneux@afasec.fr

Chazey-sur-Ain

CCTROV : 3 et 4 mai

Bordeaux

Locomotion du cheval avec L. MEZAILLES

et Dr MO SAUTEL : 14 et 15 mai

Contact Claudette ROLLAND

05 58 06 81 00 / crolland@afasec.fr

seulement redoré l'image de l'hippisme australien mais a aussi été la première femme jockey à remporter la course depuis sa création. Avec Prince of Penzone, entraîné en Australie par Darren Weir, Michelle Payne est entrée dans l'histoire de cette course mythique.

[Sécurité : toujours être vigilant]



Comme tous les sports de haut niveau, les courses hippiques comportent des risques. Mais beaucoup d'entre eux peuvent être évités en suivant les règles et en adoptant les bons gestes.

Le port du casque et du gilet

Les deux, obligatoires en courses, sont également obligatoires à l'entraînement. Pourtant, sur les pistes, il n'est pas rare de voir les cavaliers ou les lads sans l'un ou l'autre des équipements. On entend dire du gilet que « c'est gênant, surtout l'été car ça fait une couche en plus » note Thibaut Morand, Garde Sers à Pau. Pourtant le gilet est conçu pour réduire l'impact des chocs. Il protège des traumatismes aux épaules, au thorax, à l'abdomen ou encore à la colonne vertébrale. De la même manière, le casque est indispensable pour éviter les

commotions cérébrales et autres traumatismes crâniens lors d'une chute. Aussi, toutes les personnes montant à cheval devraient suivre l'exemple de Thierry Gillet, secrétaire général de l'Association des Jockeys de Galop : « Je ne peux pas monter à cheval sans casque ni gilet même pour une balade. Pour moi, c'est comme conduire une voiture sans ceinture. » Même dans le box, le gilet protège des coups ou morsures. C'est pourquoi de plus en plus, même dans les haras, les personnels portent le gilet. Alors, **adoptons tous le bon réflexe : enfilons gilet et casque dès l'arrivée à l'écurie.**

Ce qu'il faut retenir sur le gilet et le casque

- **Obligatoires en courses et à l'entraînement**
- **Fournis par l'entraîneur qui a la responsabilité de la sécurité de leurs salariés**
- **Doivent répondre à la norme EN 13158**
- **Etre impérativement essayés pour être parfaitement adaptés à la morphologie**
- **Etre portés tout le temps et de façon appropriée : notamment avec la jugulaire pour les casques**
- **Renouvelés tous les 3 à 5 ans ou en cas de dégradation**
- **Etre bien entretenus : c'est la responsabilité du cavalier**

L'attitude pendant l'entraînement

La tentation est forte à la fin d'un lot, sur le retour, de saisir son téléphone portable ou de fumer. D'après les témoignages des

cavaliers eux-mêmes, certains font les deux en même temps ! C'est oublier un peu vite qu'un accident peut arriver n'importe où de façon imprévisible. « Quand on est à cheval, on devrait toujours être concentré à 100% car c'est un animal qui peut toujours réagir de façon imprévisible. Et on peut avoir une mauvaise appréciation de ce mouvement si on est au téléphone ou si on fume » indique Thierry Gillet. Et comme le faisait remarquer un jeune : « si tu fais tomber ton portable dans le sable avec tous les chevaux, tu le revois jamais ! ». Là encore, c'est à tous d'adopter la bonne attitude : éviter le portable et la cigarette à cheval. Et pourquoi ne pas en profiter pour réduire la cigarette ? « Les jeunes qui entrent dans le métier idolâtrant des champions comme Christophe Soumillon, ils doivent savoir que des jockeys comme lui ont une excellente hygiène de vie. Donc, ce serait bien que les jeunes suivent les exemples de ces cracks jockeys et ne commencent pas à fumer ou à mal se nourrir » précise Thibaud Morand.

Ce qu'il faut retenir sur le portable et la cigarette

- **Ne pas les utiliser dès qu'on est à cheval**
- **Réserver leur utilisation aux temps de pause**
- **Réduire sa consommation de tabac si possible**
- **Etre exemplaire pour les plus jeunes arrivant de formation ou non issus du milieu du cheval**

[L'impact du prélèvement à la source de l'impôt

Au 1^{er} janvier 2019, l'impôt sur les revenus sera prélevé « à la source » et non avec l'actuel décalage d'une année. Ce prélèvement consistera en un paiement mensuel de l'impôt.

Les salariés

Le paiement de l'impôt se fera directement sur la fiche de paie : c'est l'employeur qui prélèvera chaque mois directement sur le salaire le montant de l'impôt pour le reverser à l'Etat.

Concrètement, les salariés vont déclarer leurs salaires de l'année 2017 sur leur déclaration de revenus déposée en juin 2018. Lors de la réception de l'avis d'imposition à l'été 2018, le taux du prélèvement à la source sera indiqué. Il sera calculé par un rapport entre le montant de l'impôt avant réduction et crédit d'impôt et le montant des revenus imposables.

Ce taux sera communiqué par l'administration fiscale à l'employeur qui l'appliquera sur le montant du salaire net à payer. Le salarié percevra donc un salaire minoré du prélèvement opéré par son employeur.

Exemple

Un salarié touche chaque mois 1 500 € de salaire net. Si son taux est de 3%, l'employeur lui prélèvera 45 € chaque mois et le salarié percevra un salaire de 1 455 €.

Les entraîneurs/jockeys/drivers

Pour les non-salariés qui perçoivent des revenus imposables dans la catégorie des bénéfices agricoles (comme les entraîneurs), des bénéfices industriels et commerciaux, des bénéfices non commerciaux (comme les jockeys/drivers), des revenus fonciers ou encore de l'article 62 (gérant de société à l'IS), l'administration fiscale prélèvera chaque mois sur le compte bancaire du professionnel la somme à payer.

En terme de taux, aucune difficulté : comme les salariés, il figurera sur l'avis d'imposition. En terme d'assiette, c'est plus compliqué car un professionnel ne touche pas de salaire donc l'administration fiscale appliquera le taux du prélèvement sur le dernier revenu professionnel connu et prélèvera chaque mois 1/12^{ème} de ce montant.

Exemple

Un entraîneur a clôturé son exercice comptable au 30 septembre 2017 et a déclaré sur sa liasse fiscale un Bénéfice Agricole (BA) imposable de 25 000 €. Ce revenu sera reporté sur sa déclaration de revenus déposée en Juin 2018. A l'été 2018, il reçoit son avis d'imposition et le taux de son prélèvement indiqué est de 2.7%. En janvier 2019, et tous les mois, l'administration fiscale prélèvera sur le compte bancaire de l'entraîneur la somme de : $(25\,000 \times 2.7\%) / 12 = 56,25$ €.

Pour les exploitants agricoles ayant opté pour l'imposition selon la moyenne triennale fiscale, l'assiette sera constituée par le dernier BA imposable connu issu de cette moyenne.

Exemple

Un entraîneur a clôturé son exercice comptable au 30 Juin 2017 et a déclaré sur sa liasse fiscale un bénéfice agricole imposable de 35 000 €. Il a opté pour la moyenne triennale fiscale et ses bénéfices agricoles des années 2015 et 2016 étaient respectivement de 25 000 € et 12 000 €. Par conséquent, le résultat agricole qu'il reporte sur sa déclaration de revenus en Juin 2018 s'élève à : $(35\,000 + 25\,000 + 12\,000) / 3 = 24\,000$ €. A l'été 2018, il reçoit son avis d'imposition et le taux de son prélèvement indiqué est de 4.6%. En janvier 2019, et tous les mois, l'administration fiscale prélèvera sur le compte bancaire de l'entraîneur la somme $(24\,000 \times 4.6\%) / 12 = 92$ €.

A noter qu'il sera possible pour un professionnel d'opter pour un prélèvement trimestriel.

L'impact de l'année blanche

L'année 2018 est une année blanche en ce sens que les revenus perçus ne vont générer aucun impôt. Seuls seront imposés au titre de l'année 2018 les revenus dits « exceptionnels ».

Pour les salariés, sont considérés comme exceptionnels certains revenus particuliers comme l'indemnité de départ à la retraite, certaines indemnités suite à la rupture d'un contrat de travail, ...

Pour les entraîneurs (BA) ou percevant des rémunérations article 62 (Impôt sur les Sociétés) et jockeys/drivers (BNC), sera appliqué le crédit d'impôt « modernisation du recouvrement ». Il annulera l'impôt dû sur le BA, BNC, rémunérations article 62 imposables au titre de l'année 2018 mais seulement à hauteur du plus élevé des BA, BNC et rémunérations article 62 imposables au titre de 2015, 2016 et 2017.

Kévin CHEVILLON
Fiscaliste Equicer



[brèves...

Impôts : c'est pour bientôt !

La déclaration pré-remplie est envoyée ou disponible sur le site www.impots.gouv.fr

Toute personne ayant des revenus doit établir une déclaration d'impôts : même si vous pensez être non imposable !

Si vous avez eu des revenus pour la première fois en 2017, vous devez demander l'imprimé 2042 au centre des impôts de votre domicile ou le télécharger sur le site www.impots.gouv.fr

Attention : si vos revenus de 2017 sont supérieurs à 15 000 €, vous devez **IMPERATIVEMENT** établir votre déclaration en ligne.

DATES DE DEPOT

Déclaration papier et non-résidents :
le mercredi 16 mai 2018 à minuit

Déclarations en ligne :

Départements 01 à 19 : mardi 22 mai 2018 à minuit
Départements 20 à 49 : mardi 29 mai 2018 à minuit
Départements 50 à 974/976 : mardi 4 juin 2018 à minuit

A NOTER

- **DECLARATION EN LIGNE OBLIGATOIRE POUR TOUS EN 2019**
- Les gains de courses doivent faire l'objet d'une déclaration au titre des bénéfices non commerciaux en utilisant l'imprimé 2035
- Les changements d'adresse ou de situation familiale doivent être signalés **IMMEDIATEMENT** aux impôts et à **AG2R La Mondiale**.

Besoin de conseils ? L'équipe sociale est à votre disposition.

Rappel : Contacts utiles AG2R

Pour tout connaître sur les remboursements santé, de la prise en charge des arrêts de travail et de toutes les prestations, consultez le site internet : www.ag2rlamondiale.fr/centres-entrainement-chevaux-courses

Pour toutes les questions de suivi de remboursement ou de gestion, un numéro de téléphone :

Employeur 0970 80 97 00 code 10
Salarié 0970 80 97 00 code 15

Ces numéros sont joignables de 9h à 17h30, du lundi au vendredi, au prix d'un appel local.

Toutes les coordonnées utiles apparaissent sur votre nouvelle carte de tiers payant ou voir p4.

Si vous rencontrez des difficultés spécifiques, notamment en matière d'arrêt de travail, n'hésitez pas à vous faire épauler par le service social.

Capitaine au long cours

Bertrand Clermont est plus connu sous le surnom de Capitaine, garçon de voyage, indissociable de Trêve et de Christiane Head, il poursuit désormais sa passion chez Pia Brandt.

Amoureux du cheval, Bertrand Clermont a débuté chez Christiane Head comme apprenti en 1983. C'est là qu'il a gagné son surnom de Capitaine. Affirmant déjà sa personnalité auprès des autres apprentis du haut de ses 13 ans, il se fait remarquer par le premier garçon qui décide de l'appeler désormais Capitaine. Personne à l'époque ne pouvait savoir que ce jeune garçon deviendrait, comme le capitaine de bateau, celui qui mènerait à bon port tant de chevaux !

Les voyages forment la jeunesse

Mais avant de voyager avec les chevaux, c'est seul que Bertrand a traversé la Manche en 1990 : « je suis parti en Angleterre pour l'expérience et puis c'était quand même Newmarket ! Je ne parlais pas un mot lorsque je suis arrivé, j'ai tout appris sur le tas, en 6 mois. Mais c'est indispensable l'anglais, c'est la langue la plus parlée au monde et dans la profession ». Pendant deux ans, c'est donc chez Luca Cumani que Bertrand a poursuivi sa carrière.

Puis il est rentré en France où de 1992 à 1998, il a été garçon de voyage en 2nd. « C'était encore dans une belle grande écurie, puisque j'étais chez M. Fabre qui est pour moi, un très grand entraîneur de chevaux ». Sa maîtrise de l'anglais devient aussi un atout, car il peut aller n'importe où grâce à cela. Et c'est ainsi que voyager avec les chevaux est devenu, au fil du temps, la marque de fabrique de Bertrand Clermont. Il apporte à ce métier tout le soin possible, tant pour lui, il s'agit d'un quasi sacerdoce : « J'ai beaucoup voyagé c'est vrai, mais c'était pour mes chevaux. Car il faut vraiment les aimer, ne pas les considérer comme des objets. C'est une grande responsabilité de prendre le cheval au box le matin et de s'occuper de lui jusqu'au soir ou pendant plusieurs jours ».

Une expérience riche...

En 1998, il retourne chez Christiane Head où il a ensuite poursuivi sa carrière. Il a tout vécu avec elle et a construit une expérience exceptionnelle. Il raconte : « J'ai voyagé beaucoup en Angleterre qui était notre terrain de jeu privilégié. J'ai même été le premier à traverser l'Eurotunnel avec un cheval. J'ai aussi pris l'avion avec mes chevaux pour aller en Turquie. Quel que soit le lieu, je ne fais rien d'autre qu'être avec le cheval, y compris dans la soute de l'avion ! Mais les chevaux vous le



rendent. Lorsque je voyageais Trêve, j'étais plus que prudent et ne la lâchait pas mais elle m'a fait vivre de si belles victoires ! ».

Mais en 2018 Christiane Head a souhaité mettre fin à son activité, une nouvelle normale mais un peu difficile à vivre pour toute son équipe. Pudiquement, Bertrand Clermont explique « j'ai passé tellement de temps chez elle depuis mon apprentissage, elle était tellement gentille avec tout le monde que je la considérais comme une deuxième mère. »

...et toujours à construire et à transmettre

Mais le Capitaine n'est pas du genre à se laisser abattre et à rester sans rien faire. Alors, il a cherché et trouvé un nouveau challenge. Désormais, c'est auprès de Pia Brandt qu'il poursuit son destin auprès des chevaux. C'est avec beaucoup de motivation qu'il rejoint une grande écurie une fois de plus dirigée par une femme ! « Je suis content de recommencer chez Mme Brandt, je vais apprendre d'autres références, travailler avec d'autres. J'ai toujours fait preuve de sérieux, de ponctualité, d'efficacité. Et j'aime les chevaux. Je ne vais pas changer maintenant ! » s'exclame-t-il.

En effet, après près de 40 ans passés dans le monde des courses hippiques, on aurait pu penser que Bertrand Clermont aurait envie de s'arrêter. Mais il n'en est pas question car il se sent toujours une responsabilité envers ce métier qui lui a apporté tant de joies : « J'ai toujours la passion du cheval, je fais un métier satisfaisant. Et j'espère que moi, et d'autres comme Régis chez M. Head ou Richard chez M. Fabre, nous pouvons être un exemple pour les plus jeunes de la même manière que les anciens l'ont fait avec nous. »

brèves...

760 visiteurs

Pour les Journées Portes Ouvertes 2018, les établissements de l'Ecole des Courses Hippiques AFASEC avaient sorti le grand jeu : visites de l'écurie d'application et des pistes, baptême de sulky, tests sur simulateur de monte, etc. Guidés par les professeurs et les élèves, les 760 visiteurs ont découvert toutes les facettes des courses hippiques lors de cette journée du 24 mars. Exclusivité 2018 : les participants ont pu découvrir le nouveau simulateur de monte au trot, unique en France. Convaincus par ce premier aperçu, 75 jeunes se sont inscrits aux stages de découvertes d'avril pour une véritable immersion dans le monde des courses. Et peut-être les retrouverons-nous à la rentrée dans l'un ou l'autre des établissements !



Courses écoles

Vainqueurs des courses écoles 2018

Premier trimestre

Cassandra OLIVIER	Trot	MFR Mornand
Dorine GEOFFROY	Galop	Mont-de-Marsan
Axelle BONNARDEL	Trot	Mont-de-Marsan
Hugo BESNIER	Galop	Gouvieux
Mathéo CRAMPE	Galop	Mont-de-Marsan
Audrey BRUNET	Trot	Cabriès
Anthony RODRIGUES	Trot	Grosbois
Léa D'ANGELO	Trot	Mont-de-Marsan
Camille LEGRAIN	Trot	Gaignes
Olivia ZOUAIN	Galop	Cabriès
Audrey VENTURA	Trot	MFR Mornand

Que vous soyez professionnel des courses, salarié ou employeur, l'AFASEC vous accompagne dans toutes vos démarches au quotidien ; santé, prévoyance, emploi et retraite.

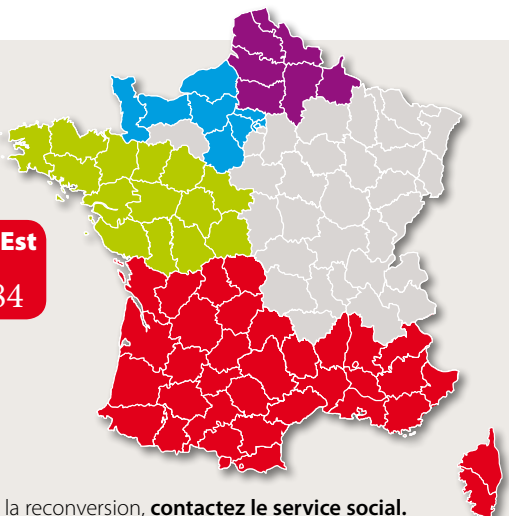
Oise et Nord
CHANTILLY
03 44 62 41 61

Bretagne, Pays de Loire
LAVAL
02 43 91 82 13

Sud-Ouest, Sud-Est
PAU
05 59 13 80 84

Est et Centre-Est
DOMAINE DE GROSBOIS
01 45 69 07 52

Basse et Haute Normandie, Ile-de-France
MAISONS-LAFFITTE
01 39 62 92 92



Pour toutes vos questions concernant vos droits, vos allocations, les aides financières, la reconversion, contactez le service social.